

- Stage Moreaux Sophie

Objectifs

Le stage est destiné à donner à l'étudiant une expérience en milieu professionnel directement en lien avec sa formation. Outre l'élargissement des connaissances techniques, il doit être confronté aux nécessités administratives et matérielles: contact avec le client, réalisation de devis, organisation du matériau, transport et sécurité, gestion du temps...

Le stage en master 1 peut éventuellement se dérouler dans un atelier ou une institution offrant des opportunités en lien avec le mémoire de l'étudiant, avec l'accord préalable du professeur en charge des stages.

Contenu

Les stages de Master 1 sont réalisés durant les congés scolaires, soit durant les vacances d'été précédant l'inscription en M1, soit durant l'année scolaire.

Le stage peut se dérouler dans une ou plusieurs institutions.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La recherche des lieux de stage incombe à l'étudiant. Il dispose de listes des répertoires de professionnels via les associations professionnelles. Il peut recevoir les conseils du professeur superviseur et des étudiants des années antérieures.

L'étudiant prend contact lui-même avec les responsables des ateliers. Un document présentant la section de conservation-restauration au sein de l'ESA Saint-Luc et l'organisation des stages est à sa disposition. Le choix de l'atelier doit être validé par le professeur en charge des stages.

Au terme de son stage, l'étudiant rédige un rapport ayant pour objectif de témoigner de l'apprentissage réalisé lors du stage. Cet apprentissage concerne la pratique professionnelle (techniques, matériaux...), la réalité professionnelle (organisation d'un atelier, gestion du temps et des ressources, sens critique...) ou tout autre élément lié à la profession de conservateur-restaurateur d'oeuvre d'art.

L'étudiant doit faire preuve d'un sens critique vis-à-vis de son expérience, mise en relation avec ses propres connaissances acquises au cours de sa formation, tant pratique que théorique.

Le rapport de stage doit être écrit, imprimé et remis au professeur à la date convenue.

Durant l'année scolaire suivant la réalisation de son stage, l'étudiant réalise **une présentation orale accompagnée d'un power point**, reprenant les informations principales de son rapport. Cette présentation est destinée au professeur et aux étudiants des Bloc 2 et 3 et de Master 1.

Mode d'évaluation pratique

L'évaluation du stage est réalisée par le professeur en charge du stage. Elle tient compte:

- de l'implication de l'étudiant dans sa recherche de stage
- de la réalisation effective du stage
- de l'évaluation du maître de stage (atelier privé ou institution)
- du rapport de stage et de la présentation orale

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours